

## **Assemblée Générale 2022 | Procès-verbal 10.01.2023**

### **Association Macromascar**

#### **Ordre du jour**

A. Approbation du procès-verbal de l'assemblée constitutive du 25.01.2019

B. Renouvellement du comité

C. Reprise administrative de l'association

C.1 Nouveaux objectifs

C.2 Nouvelle stratégie

D. Révision des statuts

D.1 Modification des statuts

E. Rapport d'activité 2019 – 2021

F. Rapport d'activité 2022

G. Projets en cours

G.1 Finalisation de l'exposition Macromascar

G.1.1 Objectifs

G.1.2 Financement

G.2 Finalisation et diffusion du film « Comme Un Arbre »

G.3 Résorber la perte de l'association

H. Budget prévisionnel

H.1 Dépenses prioritaires

H.2 Dépenses supplémentaires

H.3 Perte à résorber

I. Comptabilité

I.1 Bilan comptable 2018 - 2022

J. Cession des droits

J.1 Exposition

J.2 Film « Comme Un Arbre »

## **A. Approbation du procès-verbal de l'assemblée constitutive du 25.01.2019**

Le procès-verbal de l'assemblée constitutive du 25.01.2029 est lu et approuvé.

## **B. Renouvellement du comité**

Directeur : Dimitri Känel

Co-directeur : Flavio Sanchez Moreno

Les personnes ci-dessus sont confirmées dans leurs fonctions.

## **C. Reprise administrative de l'association**

Depuis sa constitution en 2019, l'association Macromascar a réalisé la plupart de ses objectifs, quelques objectifs initiaux sont en cours de finalisation et indiquent une dissolution probable de l'association en fin d'année 2024 au plus tard. L'association manque de fonds pour terminer ses projets, celle-ci a également accumulé une perte financière significative correspondant à 21% de son chiffre d'affaires durant la période 2019-2022 qu'elle projette de résorber avant sa dissolution dans le but d'annuler l'ensemble de ses dettes et créances envers les différents acteurs et actrices qui ont contribué avec beaucoup d'engagement, de près ou de loin, au bon déroulement de l'ensemble de ses projets.

En ce sens, l'association souhaite compléter des demandes de don réalisées auprès de plusieurs fondations suisses et pour ce faire entreprendre les démarches de reconnaissance d'utilité publique et demander une exonération d'impôt.

L'association Macromascar n'a pas connu de vie associative selon les codes traditionnels d'une association entre 2019 et 2021 ; celle-ci propose une mise à jour administrative au cours de son assemblée générale 2022 afin de réviser ses statuts et clarifier ses comptes ainsi que son historique d'activité depuis sa création et permettre la finalisation des derniers projets en cours et tenter de résorber la perte accumulée.

### **C.1 Nouveaux objectifs**

L'association a pour but de sensibiliser et encourager un débat public autour de la question de l'Homme et de son rapport à la biodiversité à Madagascar et ailleurs dans le monde, en assurant la promotion et la mise à disposition de son exposition sur le thème de la biodiversité malgache à tous les sites culturels et/ou de conservation naturelle, ainsi que de questionner, informer et sensibiliser son public sur la situation post-coloniale de Madagascar au travers de la promotion et de la diffusion de son film "Comme Un Arbre".

## **C.2 Nouvelle stratégie**

L'année 2022 a été marquée par une série d'accomplissements et de bonnes nouvelles (cf. Rapport d'activité) prédisant d'ores et déjà une excellente année 2023, notamment grâce à la sélection - fin décembre 2022- de notre film « Comme Un Arbre » pour la 37<sup>e</sup> édition du FIFF (Festival international de films de Fribourg) et la 18<sup>e</sup> édition du Festival du Film Vert, ainsi que par l'inscription du film dans plus d'une centaine de festivals du monde entier désormais en processus de sélection pour l'année à venir.

L'association Macromascar va continuer d'assurer les inscriptions du film « Comme un arbre » dans les festivals où celui est éligible, c'est-à-dire dans les festivals de fin d'année 2023 et début d'année 2024 qui ouvriront leurs inscriptions courant 2023.

À la suite des difficultés rencontrées durant la recherche de fonds réalisée en 2022, l'association souhaite réinventer sa stratégie de financement en entreprenant les démarches administratives nécessaires pour réaliser des demandes de fonds dans le secteur privé, notamment en demandant une exonération fiscale auprès du service cantonal des contributions et en inscrivant l'association sur la base de données StiftungSchweiz.

## **D. Révision des statuts**

L'association ayant franchi une nouvelle étape après la réalisation des différents objectifs fixés lors de l'assemblée constitutive du 25.01.2019, celle-ci révisé entièrement ses statuts afin de clarifier et actualiser sa situation pour permettre la finalisation de ses divers projets en cours.

### **D.1 Modification des statuts**

#### **Art 1 Nom**

Sous la dénomination de MACROMASCAR, il est constitué une association à but non lucratif, au sens des articles 60ss du Code civil suisse.

#### **Art 2 Siège et durée**

L'association a son siège à Fribourg. Sa durée est limitée à la réalisation de l'ensemble de ses objectifs et de ses projets en cours.

#### **Art 3 But**

Neutre sur les plans politique et religieux, l'association a pour but de sensibiliser et encourager un débat public autour de la question de l'Homme et de son rapport à la biodiversité à Madagascar et ailleurs dans le monde, en assurant la promotion et la mise à disposition de son exposition sur le thème de la biodiversité malgache à tous les sites culturels et/ou de conservation naturelle, ainsi que de questionner, informer et sensibiliser son public sur la situation post-coloniale de Madagascar au travers de la promotion et de la diffusion de son film "Comme Un Arbre".

#### **Art 4 Finances**

La réalisation du film « Comme Un Arbre » et de l'exposition sur la biodiversité malgache a engendré une perte financière que l'association tente de résorber par le biais de leur diffusion. L'association peut être gratifiée en tout temps de dons ou de legs de provenances diverses. Elle procède en outre à des appels de fonds. L'association affecte ses fonds à la réalisation de ses buts et projets en cours dans un premier temps et à la résorption de sa perte dans un deuxième temps.

#### **Art 5 Administration et gestion**

L'association est gérée et administrée par ses membres fondateurs, à savoir son directeur et son co-directeur. Les membres du comité de l'association exercent leur activité de manière bénévole. Seuls les frais effectifs et les frais de déplacements peuvent être indemnisés.

#### **Art 6 Représentation**

L'association est valablement engagée par la signature collective du président et du co-président.

#### **Art 7 Comptes**

Les comptes de l'association étant limités à la bonne réalisation de ses objectifs selon l'Art 2, ceux-ci suivent une comptabilité unique sur la base d'un bilan comptable de perte et profits qui est révisé annuellement et sera arrêté au moment de la dissolution de l'association.

#### **Art 8 Contrôle**

Les comptes de l'association ont été révisés en 2021 pour la période de 2019 à 2021, depuis les comptes de l'association sont soumis chaque année à l'examen d'un contrôleur qualifié indépendant, membre de la chambre fiduciaire. Il est chargé de dresser un rapport de révision au comité de direction.

#### **Art 9 Dissolution**

Lors de la dissolution de l'association, l'actif encore disponible sera équitablement et entièrement affecté à trois institutions bénéficiant de l'exonération et poursuivant un but analogue.

## **E. Rapport d'activité 2019-2021**

Pour les raisons énoncées ci-dessus (cf. C. Reprise administrative de l'association), le bilan de l'événement à BlueFACTORY (FR) fait état de rapport d'activité pour la période 2019-2021. Celui-ci est disponible en téléchargement public sur notre site internet [<https://www.macromascar.com/documents-de-projet>].

## **F. Rapport d'activité 2022**

Le rapport d'activité 2022 est disponible sur notre site internet [<https://www.macromascar.com/documents-de-projet>].

## **G. Projets en cours**

### **G.1 Finalisation de l'exposition Macromascar**

#### **G.1.1 Objectif**

Notre objectif est de réviser les descriptifs photographiques de l'exposition Macromascar réalisée en 2019, les traduire en allemand et en anglais, et mettre en page les photos et les descriptifs par un.e graphiste dans un document afin d'assurer la promotion et l'inscription de l'exposition dans les bases de données en ligne ou en libre-service afin permettre à celle-ci d'avoir une vie itinérante auprès de sites culturels et/ou établissements de conservation naturelle. Nous souhaitons également réimprimer les photos avec un traitement colorimétrique de meilleure qualité avec de meilleurs matériaux.

#### **G.1.2 Financement**

Nous souhaitons récolter 3'500 CHF pour réimprimer les photos de l'exposition auprès de l'imprimerie Canisius à Fribourg avec un nouveau traitement colorimétrique plus précis que les impressions exposées en 2019 et trouver 1'500 CHF pour réaliser le travail de graphisme nécessaire à la mise en page du document relatif à la promotion de l'exposition.

### **G.2 Diffusion et traduction de « Comme Un Arbre »**

#### **G.2.1 Objectif**

Notre objectif est de réussir à financer l'ensemble des frais d'inscription du film dans des festivals du monde entier et parvenir à obtenir une traduction sous-titrée en allemand, en italien et en malgache. Nous souhaitons également finaliser les dernières étapes de post-production et engager un.e graphiste pour la réalisation de l'affiche de notre film.

#### **G.2.2 Défi**

Nous cherchons du soutien financier dans le cadre des derniers frais de postproduction ainsi que pour la diffusion et les dernières traductions.

### **G.2.3 Nécessité d'agir**

Le film est un documentaire de 37 min 10 dont le sujet est la situation post-coloniale du pays. Porteur d'un message fort sur la thématique très actuelle de la trajectoire d'une partie des pays du sud, nous souhaitons le distribuer le plus largement possible.

### **G.2.4 Financement**

Nous souhaitons récolter 1'500 CHF pour la réalisation de l'affiche de notre film. Nous devons aussi trouver 703,50 CHF pour la traduction allemande, 979.80 Euro pour la traduction malgache et 1'200 CHF pour la traduction italienne.

### **G.2.5 Partenaire de coopération**

Nous sommes en communication avec Swiss Films pour des questions de stratégies festivals/platformes et bénéficions de conseils de nombreuses personnes active dans le domaine du cinéma.

### **G.2.6 Impact**

Nous pensons que l'impact de notre film est étroitement lié à la qualité de diffusion que nous pourrons lui offrir.

### **G.2.7 Qualité particulière**

« Comme Un Arbre » est une création entièrement indépendante qui porte un discours libre sur la situation post-coloniale de Madagascar avec des intervenants passionnés. Deux des intervenants sont membres du célèbre groupe de musique malgache Mahaleo. Notre projet peut potentiellement intéresser d'autres pays avec une histoire coloniale similaire.

### **G.3 Résorber la perte de l'association**

Une fois que nous aurons finalisé le financement de nos derniers projets, nous allons réaliser une recherche de fonds pour résorber la perte accumulée depuis le lancement du projet cf. bilan comptable 2022.

**H. Budget prévisionnel****H.1 Dépenses prioritaires**

<b>Descriptions</b>	<b>CHF</b>
Réalisation de l'affiche du film « Comme Un Arbre »	1'500,00
Vérification des sous-titres de « Comme Un Arbre » en anglais	215,40
Traduction de « Comme Un Arbre » en allemand (sous-titrage)	703,50
Traduction de « Comme Un Arbre » en italien (sous-titrage)	1'200,00
Traduction de « Comme Un Arbre » en malgache (sous-titrage)	965,40
Frais d'inscription aux festivals en 2023	2'000,00
<b>Total</b>	<b>6'584,30</b>

**H.2 Dépenses supplémentaires**

<b>Descriptions</b>	<b>CHF</b>
Ré-impression des photographies de l'exposition Macromascar	3'500,00
Mise en page du document de promotion de l'exposition	1'500,00
<b>Total</b>	<b>5'000,00</b>

**H.3 Perte à résorber**

<b>Descriptions</b>	<b>CHF</b>
Résorber la perte	14'147,39
<b>Total</b>	<b>14'147,39</b>

## I. Comptabilité

Les comptes de l'association étant limités à la bonne réalisation de ses objectifs selon l'Art 2 de ses statuts, ceux-ci suivent une comptabilité unique sur la base d'un bilan comptable de perte et profits qui est révisé annuellement.

Les comptes de l'association ont été révisés en 2021 pour la période de 2019 à 2021, depuis les comptes de l'association sont soumis chaque année à l'examen d'un contrôleur qualifié indépendant, membre de la chambre fiduciaire. Il est chargé de dresser un rapport de révision au comité de direction.

### I.2 Bilan comptable 2018 – 2022

Actif				Passif			
1000	Compte associatif BCF	CHF	6,70	2000	Dettes	CHF	2 614,19
1010	Caisse (CHF)	CHF	-	2010	Créanciers	CHF	8 860,00
1020	Caisse (MGA)	MGA	-				
1030	Compte Poste (T.K)	CHF	-				
1040	Compte Maestro UBS (D.K)	CHF	-				
1050	Compte Master UBS (D.K)	CHF	-				
1060	Matériel de tournage	CHF	-				
1070	Compte Crédit Mutuel (J.C.)	EUR	-				
1080	Compte Master (F.S.)	CHF	-				
1090	Compte BCF (D.K.)	CHF	-				
	Perte	CHF	14 147,39				
	<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>6,70</b>	<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>11 474,19</b>	
Charges				Produits			
6010	Identité graphique	CHF	6 800,00	4000	Donations	CHF	7 166,68
6020	Production audio-visuelle	CHF	10 612,55	4010	Crowdfunding	CHF	33 012,00
6030	Matériel de tournage	CHF	13 649,67	4020	Subventions	CHF	5 000,00
6100	Tournage avec Glocal/Doria	CHF	3 100,00	4030	Collectes	CHF	2 496,60
6200	Tournage avec WWF MG	CHF	1 450,63	4040	Intérêts créanciers	CHF	0,25
6300	Tournage avec Nouvelle-Planète	CHF	-				
6400	Visa et transports	CHF	3 372,73				
6500	Frais de formation	CHF	807,75				
6600	Frais d'hébergement (hors tournage)	CHF	650,98				
6700	Frais d'administration	CHF	1 403,55				
6800	Frais d'exposition   BlueFactory	CHF	8 271,70				
7000	Impôt anticipé	CHF	0,10				
7010	Frais bancaires	CHF	42,20				
7020	Investissement Crowdfunding	CHF	8 000,00				
7030	Frais fiduciaire	CHF	800,00				
	<b>Dépenses en Ariary Malgache</b>						
8000	Repas, boissons	MGA	1239 300,00				
8010	Frais de guidage, pistage	MGA	1610 000,00				
8020	Droits d'entrée   Parc nationaux	MGA	814 000,00				
8030	Transports divers (MG)	MGA	1410 000,00				
8040	Charges générales (MG)	MGA	1285 500,00				
8050	Frais d'hébergement (hors tournage)	MGA	2 813 200,00				
	Sous-total en CHF	CHF	2 861,06				
		CHF	-		Perte	CHF	14 147,39
	<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>61 822,92</b>	<b>Total</b>	<b>CHF</b>	<b>61 822,92</b>	



## J. Cession des droits

Lorsque le document de l'exposition sera terminé et mis en ligne sur les bases de données officielles d'expositions en libre-service et que le film « Comme Un Arbre » aura exploité toute sa potentialité de diffusion dans les festivals de cinéma de 2023 et 2024 avec un copyright déposé en 2022. L'association Macromascar souhaite, afin de ré-orienter son activité dans une démarche de sensibilisation locale en Suisse, céder les droits d'images ainsi que les droits de diffusion aux auteurs des œuvres mentionnées ci-dessous selon les points suivants.

### J.1 Exposition

Les descriptifs, les photos et la scénographie de l'exposition Macromascar sont intégralement restitués à leurs auteurs ; à savoir Jordan Cadiot pour les photos réalisées dans le cadre du projet Macromascar afin de compléter la partie immersive sur la richesse de la biodiversité malgache et Dimitri Känel pour la réalisation et la production de l'exposition élaborée en partenariat avec Glocal CH, Nouvelle-Planète CH et WWF MG ainsi que leurs partenaires locaux Cicafe MG et Doria MG. L'association Macromascar conserve son rôle de producteur exécutif des œuvres sus-mentionnées.

### J.2 Film « Comme Un Arbre »

La licence mondiale intégrale des droits de diffusion du film « Comme un arbre » ainsi que l'ensemble du copyright des images et du son capté durant le projet Macromascar sont équitablement restitués à leurs auteurs, à savoir Flavio Sanchez Moreno en tant que réalisateur, chef opérateur, éditeur, sound designer, distributeur et Dimitri Känel en tant que producteur, éditeur, régisseur général, distributeur et preneur de son. L'association Macromascar conserve son rôle de producteur exécutif des œuvres sus-mentionnées.

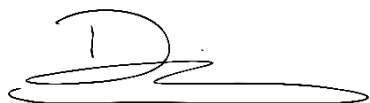
---

Le présent document a été lu et approuvé le 10.01.2023 par le comité de direction de l'association Macromascar.

Fribourg, le 10.01.2023

Directeur

Dimitri Känel



Co-directeur

Flavio Sanchez Moreno

